

Et pourtant la vente du chemin de fer devait mettre fin aux déficits et aux emprunts ! et malgré cela nous avons accumulé depuis le 4 mars 1882, (date des contrats), des déficits au montant de près d'un million et demi ; nous avons emprunté \$3,500,000 et il nous reste une dette flottante de plus de deux millions !

Le pays va-t-il longtemps encore tolérer un pareil système ?

Les \$3,500,000 devaient solder totalement notre dette flottante disait l'extrésorier le 16 février 1883. Voici ces paroles :

“ L'augmentation de la dette flottante et le temps rapproché dans lequel elle devra se solder, m'obligent de proposer que le chiffre de l'emprunt de 1882 soit porté de \$3,000,000 à \$3,500,000. La différence de \$181,549.93 entre le chiffre de la dette flottante et celui de l'emprunt augmenté, sera comblée par les deux contributions de la cité de Montréal que j'ai déjà mentionnées, et par une partie des deniers que nous recevrons du gouvernement fédéral par le règlement des comptes courants.” (Discours sur le Budget, page 8.)

Et quand le trésorier mit cet emprunt sur le marché anglais en 1883, il fit publier dans les journaux de la métropole un avis officiel sous sa signature et que j'ai fait mettre devant la chambre, qui accentue davantage la position. Cet avis donne les montants principaux de la dette flottante que cet emprunt était destiné à acquitter. Les voici :

Pour engagements relatifs à la construction du chemin de fer Q. M. O. & O. \$1,740,000 ; balance du coût de construction des édifices parlementaires \$300,000 et les subsides aux chemins de fer \$1,726,000 formant un total de \$3,500,000.

Mais il y a plus que cela : cet emprunt ne devait pas être fait sitôt, d'après les promesses du gouvernement, et aujourd'hui il est non-seulement réalisé, mais aussi il est tout dépensé, moins \$1,500,000.

Voici comment s'exprimait l'extrésorier, le 27 mars 1883 (Hansard p. 1239.) :

“ L'honorable député de Québec-Ouest ne voudrait pas voir cet emprunt négocié immédiatement. Je répondrai à l'honorable représentant que ce n'est pas l'intention du gouvernement de prélever de suite l'emprunt proposé..... ”

Malgré ces promesses, tout l'emprunt est négocié ; deux millions en sont dépensés et il nous reste une dette flottante énorme.

DÉFICITS.

Je serai bref sur le sujet des déficits ; mon ami le député de Québec-Est les a fait connaître avec tant de clarté, qu'il serait présomptueux de ma part de vouloir compléter les renseignements qu'il nous a donnés à cet égard.

Quelques chiffres seulement, pour appuyer mes assertions de tout à l'heure, suffiront.

EXERCICE 1882-83.

J'avais prévu l'an dernier, pour l'exercice 1882-83, un déficit de \$465,152, et l'hon. M. Wurtele ne l'avait porté qu'à \$23,817.09 (Budget, discours p. 17.)

L'autre jour l'hon. M. Robertson affirmait qu'il est au moins de \$300,000, en prenant le côté le plus favorable.

Mais l'hon. Trésorier me permettra bien de lui dire que ce langage vague et incertain est pour le moins étrange.

Il nous devait la vérité et toute la vérité ; et c'est regrettable qu'il ait voulu la cacher. Les comptes de l'exercice de 1882-83 sont balancés, certifiés et clos.

Le Trésorier a tous les renseignements désirés, et il ne lui est pas permis d'en ignorer la balance. Comment peut-il parler d'un surplus pour l'an prochain, quand les opérations de cet exercice dépendent d'une foule d'éventualités, dont l'avenir seul a le secret, s'il n'est pas capable de faire connaître le résultat certain des opérations d'un exercice qui est clos, et dont les comptes sont devant la chambre, avec les garanties d'exactitude que le passé donne ?

C'est tout simplement ridicule d'entendre le trésorier nous donner jusqu'aux centins du surplus improbable de l'exercice prochain, et hésiter entre \$300,000 ou \$500,000 sur le déficit certain d'un exercice clos et soldé.

Cette expression : au moins \$300,000 me justifie de conclure que le trésorier n'a pas voulu me donner complètement raison, et qu'il s'est contenté de nous dire que votre chiffre de \$23,817.09 ne pouvait tenir devant la réalité qui était d'au moins \$300,000.

Dans les circonstances j'ai raison de maintenir ce déficit à \$400,000.

EXERCICE

Parlant de cet M. Robertson a le déficit serait bien plus grand que celui de l'an dernier. Vous disiez, 1884 (p. 36 de Budget) :

“ La recette pour l'exercice prochain donne une balance de la dépense ordinaire de \$2,951,127, ce qui est en plus de \$3,184.80. Hélas ! que nos prévisions !

Le 31 décembre encore à payer, l'exercice, les prévisions de recettes pour l'exercice prochain que \$1,736,353, la balance de \$357,250. Vous estimiez la balance à..... Et le 1er avril elle était de.....

Différence

Vous portiez et votre succès sur ce chiffre d'attente évident que je mon estimation porte à \$674.90 des chiffres qui sont en plus et que s'il y avait un mauvais côté y l'estimation de la balance et que suppléer par un

EXE

Le trésorier exerce un sur est superbe ;